

Réfectoire scolaire de Leysin

Espace client

Guide pratique

Espace client

Connexion

Rendez-vous sur notre site internet www.concordance.ch et cliquez en haut à droite sur « **Espace client** » puis « **cantine Leysin** », et connectez-vous avec l'identifiant et le mot de passe que vous avez reçu par courrier. Respectez bien les majuscules/minuscules et n'hésitez pas à venir directement au restaurant scolaire (avant le service de 11h30 ou dès 14h00) si vous désirez une démonstration de l'utilisation du site avec notre responsable Madame Ariane Visentini-Mesot.

Page d'accueil & fonctionnalités

Dès que vous êtes connectés à votre Espace Client, vous pouvez accéder aux fonctionnalités suivantes :

- Consultation/impression des menus
- Gestion de vos réservations
- Recharge du compte de votre enfant
- Remboursement de votre solde
- Consultation/impression de vos décomptes
- Téléchargement de documents (fiche d'inscription, règlement de la cantine, charte, etc.)

Vous trouverez également un bouton « Aide », qui vous guidera au besoin dans l'utilisation de ces fonctionnalités.



Recharge du compte client

Le système PréPaié, mis en place par l'AISOL en 2019, **implique que chaque parent doit payer à l'avance les repas consommés par leurs enfants**. Ainsi, dès le début de l'année, nous vous remercions de bien vouloir alimenter votre compte faute de quoi votre enfant se verra refuser son repas. **Le compte ne doit jamais être en négatif**, une exclusion de la cantine peut être décidée par le Comité de direction de l'AISOL.

Il est possible de recharger votre compte de différentes manières :

- **Cash**

Chaque élève a toujours la possibilité de recharger son compte en argent liquide, directement à la caisse du réfectoire. Pour cela, il donne l'argent à notre collaboratrice, en échange d'un reçu, et la recharge du compte est immédiate.

- **e-banking**

En validant le formulaire pré-rempli, vous obtiendrez par email un BVR électronique, qui contiendra toutes les informations nécessaires pour effectuer un virement bancaire ou un ordre permanent.

Vous pouvez aussi l'imprimer si vous préférez faire un versement au guichet postal.

Recharge du compte : 3-7 jours ouvrables depuis la date du virement.

En cas de fréquentation régulière du réfectoire scolaire, nous vous recommandons de mettre en place **un ordre permanent (mensuel)** et de vous faire rembourser le solde positif à la fin de l'année scolaire.

Afin de tracer vos paiements, il est essentiel d'utiliser uniquement le No de référence indiqué sur le BVR.

- **Païement en ligne**

Il suffit de compléter et valider le formulaire pré-rempli (ne pas oublier d'accepter les conditions générales) puis d'opter pour l'un des quatre moyens de paiement proposés :

Visa

Mastercard

Postcard

Twint

La recharge est effectuée 24h après la validation du paiement.

Remboursement du solde

Il est possible en tout temps de demander le remboursement du solde de son compte client. Il suffit de compléter le formulaire prévu à cet effet, notamment en indiquant un **No IBAN** sur lequel rembourser le solde. Pour des raisons de sécurité, le remboursement n'est pas automatisé. Il intervient dans les 15 jours suivant la demande, après vérification du solde et des données de paiement.

Gestion des réservations

- **Depuis votre Espace Client**

Vous pouvez consulter et gérer vos réservations sur toute l'année scolaire à l'aide de votre agenda. Il vous suffit de cliquer sur le repas concerné.

Une confirmation vous est envoyée automatiquement par mail pour tout changement.

Votre agenda s'affiche à la semaine. Vous pouvez naviguer de semaine en semaine ou accéder directement à la date souhaitée à partir du calendrier.

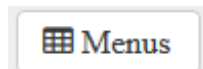
- **Communication**

Vous pouvez toujours réserver des repas par email à cafeteria.leysin@concordance.ch ou par téléphone au **079/217.29.95**.

- **Annulations**

Merci également de communiquer les annulations pour les repas spéciaux (intolérances ou allergies en production séparée), si possible, au minimum 3 jours à l'avance. Pour le menu normal, le dernier délai est toujours le jour même avant 8h15.

Menus



Il est possible de consulter et/ou d'imprimer les menus de la semaine en cours en cliquant sur la touche « Menus ».

Décomptes



- **Décomptes individuels**

Vous pouvez à tout moment consulter et/ou imprimer vos décomptes individuels, qui retracent toutes les opérations sur votre compte client. Il vous suffit de saisir la fourchette de dates désirée et de cliquer sur « Décompte par dates ». Un PDF est généré automatiquement.

- **Décomptes annuels**

Il est également possible de générer directement des décomptes annuels, par exemple pour votre déclaration fiscale. Il vous suffit de saisir l'année désirée et de cliquer sur « Décompte fiscal ». Un PDF est généré automatiquement.

Puidoux, juillet 2025

Concordance SA

Direction :

Rte du Verney 18, 1070 Puidoux

021/946.04.60

info@concordance.ch

Site de Leysin :

Concordance S.A., p.a. Odmer

Rue du Village 26, 1854 Leysin

Mme Ariane Visentini-Mesot au

079/217.29.95

cafeteria.leysin@concordance.ch